

## Le remplacement des artisans de 50 ans et plus

### Un enjeu pour le monde rural

Dans les 10 ans qui viennent, le remplacement de près de 7 000 artisans bas-normands qui partiront à la retraite sera un enjeu. D'une part, ces artisans emploient de nombreux salariés qui risquent de perdre leur emploi si ces entreprises ne sont pas reprises. D'autre part, la disparition des artisans dans les espaces ruraux accentuera le problème d'accès aux services.

Dans un tiers des entreprises artisanales implantées en Basse-Normandie en 2006, soit 7 000 unités, le dirigeant a atteint ou dépassé 50 ans.

Parmi ces derniers, quatre artisans sur cinq ont moins de 60 ans : 2 600 ont entre 50 et 54 ans et 3 000 entre 55 et 59 ans. Leur faible nombre au-delà de cet âge résulte logiquement des départs en retraite. Comme le permet le régime général, les chefs d'entreprises artisanales peuvent faire valoir leur droit à la retraite à taux plein à partir de 60 ans s'ils ont atteint le nombre d'annuités nécessaire. C'est en général le cas, ces derniers ayant souvent commencé à travailler très tôt, parfois même dès 16 ans pour ceux qui ont débuté comme apprentis<sup>(1)</sup>. Ils travaillent généralement plus longtemps que les autres catégories socio-professionnelles<sup>(2)</sup>. Au niveau national, plus de 70 %<sup>(3)</sup> sont encore en activité entre 55 et 60 ans alors qu'ils ne sont que 54 % toutes catégories confondues. Ce temps d'activité plus long n'a fait que décaler de quelques années les dé-

parts massifs en retraite de la génération de chefs d'entreprises artisanales issue du baby-boom.

Ainsi, dans les cinq années à venir, plus de 4 200 entreprises ayant à leur tête un dirigeant de plus de 55 ans seront potentiellement à reprendre. A l'horizon 2012, s'ajouteront 2 600 entreprises supplémentaires.

#### Un profil particulier d'entreprise

Si 43 % des entreprises artisanales dirigées par les 50 ans ou plus sont installées dans les espaces ruraux<sup>①</sup>, la majorité est plutôt concentrée dans les villes et sur les zones littorales : 31 % dans les pôles urbains et 25 % dans les espaces intermédiaires (communes multipolarisées ou périurbaines).

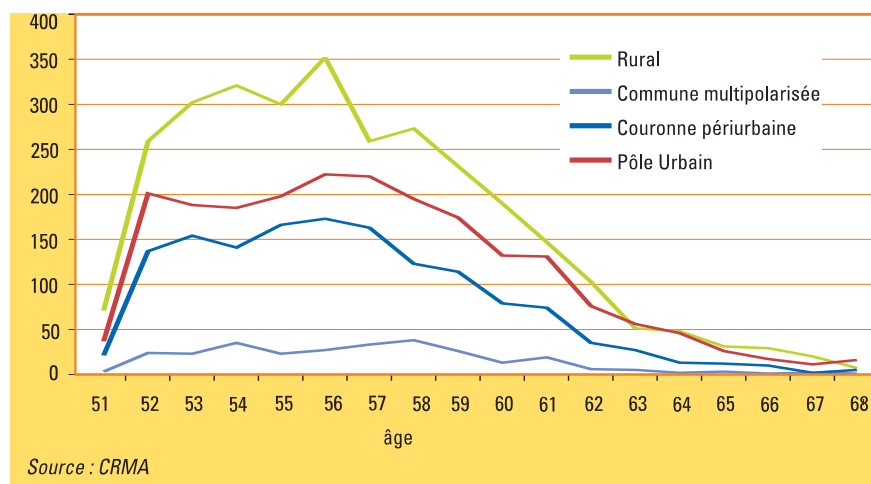
Les trois quarts des artisans arrivant à la retraite ont créé leur entreprise, dont un quart en ayant repris un établissement existant (un tiers pour l'ensemble des artisans).

Enfin, la part des sociétés<sup>(4)</sup> est proportionnellement plus développée parmi ces entreprises que dans l'artisanat en général. On en compte autour de 40 % contre 30 % habituellement. On sait par ailleurs que les sociétés sont plus souvent employeuses que les entreprises individuelles.

**le chiffre** 

**7 000** artisans  
ont 50 ans ou plus

① LOCALISATION DES ENTREPRISES DONT LE DIRIGEANT A 50 ANS ET PLUS EN 2006



<sup>(1)</sup> L'obligation scolaire est passée de 14 à 16 ans en 1959.

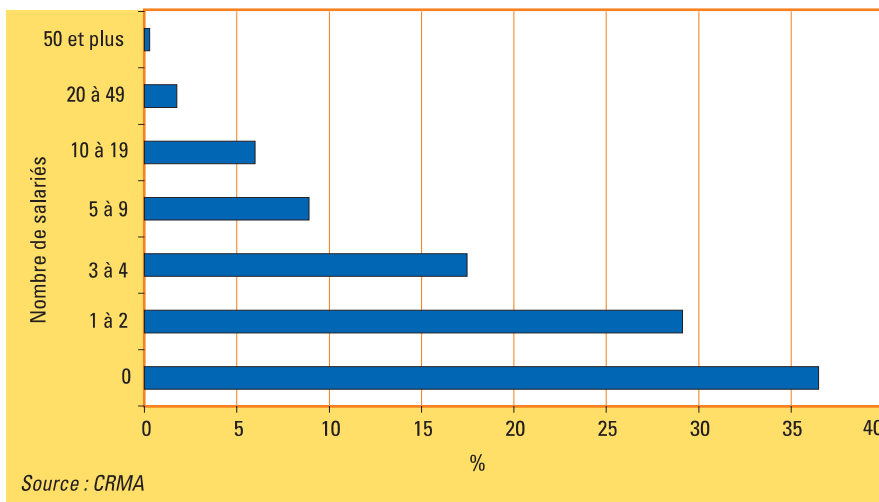
<sup>(2)</sup> Comme les cadres et les professions libérales.

<sup>(3)</sup> Source INSEE, Enquêtes Emploi, calculs : Centre d'analyse stratégique.

<sup>(4)</sup> Tout artisan doit choisir un statut juridique quand il crée son entreprise, soit une entreprise individuelle, soit une société.

Traditionnellement, l'entreprise individuelle recueille la majorité des suffrages, mais le nombre de sociétés croît chaque année.

## 2 TAILLE DES ENTREPRISES ARTISANALES DONT LE DIRIGEANT A 50 ANS ET PLUS EN 2006



### Un enjeu territorial

Dans la Manche et l'Orne, la majorité des entreprises artisanales sont installées dans les espaces ruraux. Il est donc normal de recenser de nombreux artisans de 50 ans et plus dans ces mêmes zones.

Dans l'espace rural manchot et ornais, 56,5 % et 58,1 % respectivement des artisans ont 50 ans ou plus. L'enjeu des remplacements des départs en retraite y est donc très important.

Dans le Calvados, l'implantation des entreprises est majoritairement urbaine, comme celle des populations. Toutefois, les artisans âgés de 50 ans ou plus sont installés à 21,6 % en zone rurale, contre 19,6 % pour l'ensemble des artisans du Calvados.

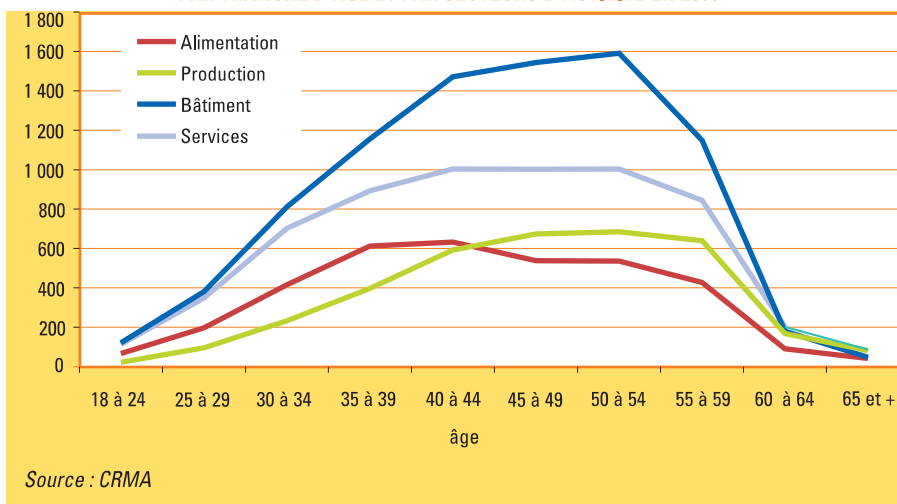
### Un enjeu en terme d'emploi

Les entreprises artisanales sont par nature des entreprises de petite taille : 40 % d'entre elles n'ont pas de salarié. Toutefois, celles dont les dirigeants ont 50 ans ou plus emploient plus souvent, et en moyenne, davantage de salariés<sup>2</sup>. Moins de 37 % n'emploient aucun salarié et celles qui sont employeuses fournissent du travail à 5,4 salariés en moyenne contre 4,4 pour l'ensemble des entreprises artisanales.

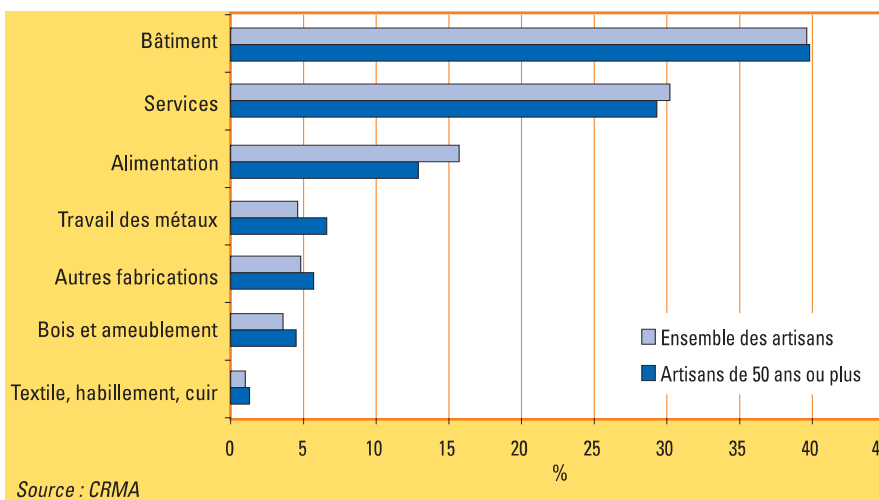
En effet, créées depuis longtemps, ces entreprises ont eu le temps de se développer et de recruter des salariés. Un quart a plus de 20 ans d'activité.

L'enjeu posé en terme d'emploi par le nombre important et concomitant des départs en retraite de ces entrepreneurs, est donc sensible. On estime qu'entre 15 000 et 25 000 emplois salariés pourraient être concernés dont 6 000 à 10 000 dans les espaces ruraux.

## 3 RÉPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISES ARTISANALES PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ EN 2006



## 4 RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DES CHEFS D'ENTREPRISES ARTISANALES DE 50 ANS ET PLUS EN 2006



### Un enjeu en terme d'activités

Les plus gros contingents de départs sont à prévoir dans le bâtiment et les services<sup>3 4</sup> qui sont aussi les secteurs où les entreprises sont les plus nombreuses. Mais, proportionnellement, les départs auront le plus fort impact dans la production, notamment dans le travail des métaux. A l'inverse, dans l'alimentaire, secteur traditionnellement plus jeune, les départs seront moins nombreux.

Catherine PLOUX  
Chambre Régionale des Métiers  
et de l'Artisanat